

Le quart nord-est

- 1- Mt-Myon (01) p 1
- 2- Revin (08) p 5
- 3- Mont-Poupet (39) p 9
- 4- Breitenbach (67) p 13
- 5- Markstein (68) p 17
- 6- Montlambert (73) p 21
- 7- Aiguebelette (73) p 25
- 8- Mt-Bisanne (73) p 29
- 9- Bourg-St-Maurice (73) p 33
- 10- Le Revard (73) p 37
- 11- Annecy (74) p 41
- 12- Grand-Bornand (74) p 45
- 13- Le Salève (74) p 49
- 14- Samoëns (74) p 53
- 15- Plaine-Joux (74) p 57
- 16- Chamonix (74) p 61
- 17- Mieussy (74) p 65

Le quart sud-ouest

- 44- Moulis (09) p 173
- 45- Prat d'Albis (09) p 177
- 46- Millau (12) p 181
- 47- Puy Mary (15) p 185
- 48- Monédière (19) p 189
- 49- Luchon (31) p 193
- 50- Arbas (31) p 197
- 51- Dune-du-Pyla (33) p 201
- 52- Pic de Vissou (34) p 205
- 53- Douelle (46) p 209
- 54- Castelfranc (46) p 213
- 55- Puy-de-Dôme (63) p 217
- 56- Job / Ambert (63) p 221
- 57- Baigura (64) p 225
- 58- Accous (64) p 229
- 59- Val Louron (65) p 233
- 60- Aucun (65) p 237
- 61- Targassonne (66) p 241

Le quart nord-ouest

- 62- Clécy / St-Omer (14) p 245
- 63- Pointe du Roselier (22) p 249
- 64- La cote des 2 amants (27) p 253
- 65- Ménez-Hom (29) p 257
- 66- Ecalgrain (50) p 261
- 67- Pénestin (56) p 265
- 68- Cap-Blanc-Nez (62) p 269
- 69- Octeville (76) p 273
- 70- St-Leu (974) p 277

Le quart sud-est

- 18- St-Vincent-Les-Forts (04) p 69
- 19- St-André-Les-Alpes (04) p 73
- 20- Moustiers (04) p 77
- 21- Banon (04) p 81
- 22- Ceillac (05) p 85
- 23- Laragne-Montéglin (05) p 89
- 24- Les Richards (05) p 93
- 25- Aspres-sur-buëch (05) p 97
- 26- Roquebrune (06) p 101
- 27- Gourdon (06) p 105
- 28- Gréolières (06) p 109
- 29- Mt-Mézenc (07) p 113
- 30- La St-Victoire (13) p 117
- 31- Cervione (2b) p 121
- 32- Véro - Tartavello (2b) p 125
- 33- Séderon (26) p 129
- 34- Luc-en-Diois (26) p 133
- 35- Mt-bouquet (30) p 137
- 36- St-Hilaire-du-Touvet (38) p 141
- 37- Allevard (38) p 145
- 38- Lans-en-Vercors (38) p 149
- 39- Courtet (38) p 153
- 40- Chamrousse (38) p 157
- 41- St-Pierre-de-Chartreuse (38) p 161
- 42- Lachens (83) p 165
- 43- Signes (83) p 169

18 **St-Vincent-les-Forts**
Alpes de Haute-Provence (04)

Nom du site / **Département**

Numéro fiche site

Sens du décollage

Orientation du décollage

Coordonnées GPS du décollage / altitude
1240 m
44°26'35"N
06°22'37"E

Coordonnées GPS de l'atterrissage / altitude
780 m
44°27'24"N
06°21'39"E

Adresses utiles

Généralités du site

Liste des balises

Carte de situation dans le département

Descriptif du cheminement classique pour les vols de distance

Saint-Vincent-les-Forts est réputé pour son aérologie généreuse, mais souvent forte. En été, la brise du lac rentre en plein sur ce promontoire perché à 450 m au-dessus de l'eau. Caché derrière de jolis massifs, le site est bien protégé du vent météo de nord et tout le monde s'y réfugie en période de mistral. Certains jours, il sera bon de réviser les priorités avant de voler... Saint-Vincent est également une jolie rampe d'entraînement pour des cross aux sentes de thym et de lavande, et aux vues exceptionnelles sur le lac de Serr-ponçon.

Balises météo :
le site, 6 balises FVL (1, 3, 3, 3, 3, 3), 1/Château/Dormilloise (1820 m), 2/Château/Dormilloise (1820 m), 3/Château/Dormilloise (1820 m), 4/ST-ADRIAN (1800 m), 5/Moutiers (1850 m), 6/Graton (1500 m), 7/Chabaret (1800 m).

Routes classiques pour le cross

De St-Vincent, décoller en début d'après-midi et appuyez vous en thermodynamique sur les falaises du fort à droite du décollage. Puis lancez vous sur Dormilloise avant de cheminer sur les 20 km de crêtes de la Montagne Blanche pour rejoindre la Tête d'Estrop au sud, sud-est. De là, soit vous faites le retour vers St-Vincent, soit vous continuez vers le sud pour rejoindre St-André via le sommet du Caduc. Le retour vous sera facilité et les brises (110 km aller-retour). Autre possibilité depuis St-Vincent : remonter vers le nord via le Morgon pour, pourquoi pas, faire le tour du lac. Pour les sportifs, un décollage Grand Morgon (2324 m) vous facilitera l'extraction dans les basses couches.

Accès au site

Atterrissage

Descriptif du site

Décollage

accès : l'atterrissage se fait principalement au sommet. La zone de déco se situe à gauche du déco, proche du parking.

A savoir : si, toutefois, vous êtes piégé et ne pouvez pas redescendre au sommet, il est possible d'atterrir au bord du lac (lorsque celui-ci est visible en septembre à mai), sur la plage du camping "Le Lac", excepté de mi-juin à fin août. Un autre atterrissage est possible peu avant le camping, au sud de la route. Attention : ce champ n'est pas cultivé et qu'il n'y a pas d'antennes. Pour l'atterrissage (plus technique), attention au gradient et à ne pas être dans les roules lors de l'approche.

accès : à l'intersection des routes D 900 et D 900b entre Barcezonnette et Gap, prendre la direction de Digne puis la D 407 en direction de St-Vincent-les-Forts ; le décollage est visible à l'entrée du village.

A savoir : le site est technique car le décollage est court, au-dessus d'une falaise, et les conditions peuvent être fortes les après-midi d'été. Dans ce cas, la maîtrise du face voile doit-être accrue. Gardez un œil sur le lac, il y a apparemment de mousses, c'est une bonne indication du renforcement de la brise ou du vent, le vol devient alors dangereux, allez poser. Les vols plus tranquilles se font le matin, avant 9-10 h, ou plus tard en soirée, après 17-18 h.

St-Vincent est le seul site du secteur praticable par mistral (fortement fréquent dans ce cas). L'intérêt et la particularité est de pouvoir se reposer au sommet, respectez donc les zones de déco, atterro et pilotage.

Position atterrissage

Position et sens du décollage

Echelle

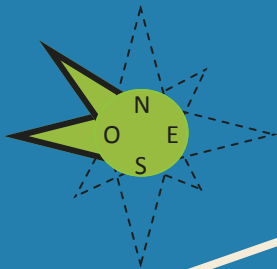
Réglementation aérienne influant sur le vol et autres particularités

Spécificité du site

N'oubliez pas vous êtes dans le Sud ; le climat et les vents sont rendent l'aérologie et les brises de vallée fortes en période estivale dès la fin de nuit (10-11 h), et ce jusque 17 h. Ensuite vient la restitution ou les vols se font dans le calme jusqu'à la tombée de la nuit. La présence du parc du Mercantour présente une restriction majeure sur ce secteur à fort potentiel.

Nota : l'atterrissage est décrit en premier car il est recommandé de repérer celui-ci avant de monter au décollage.

Haute-Savoie (74)

Orientation du
décollage

1250 m

45°48'51"N
06°14'49"E

460 m

45°46'54"N
06°13'18"E

Gestionnaire du site :

Doussard parapente

Ecoles locales : Gd Espaces

+33 (0)4 50 60 79 06

Passagers du Vent

+33 (0)4 50 60 71 21

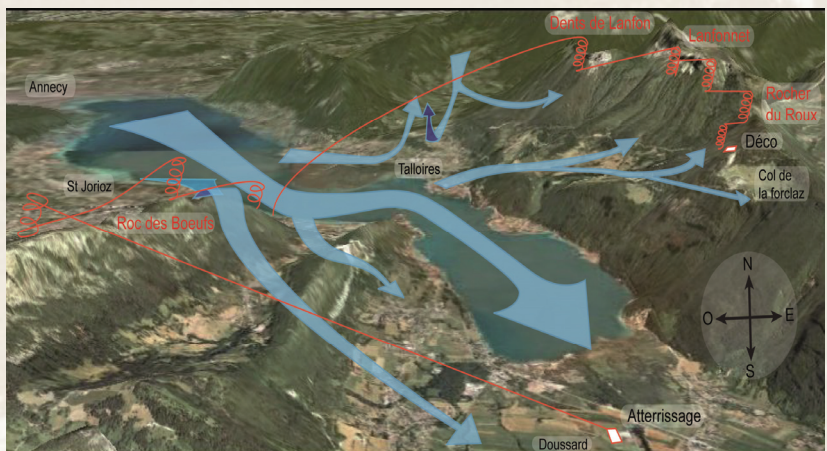
Flyeo +33 (0)4 50 52 50 13

Espace 3D 04 50 05 54 28

PGHM Anecy :

+33 (0)4 50 09 68 68

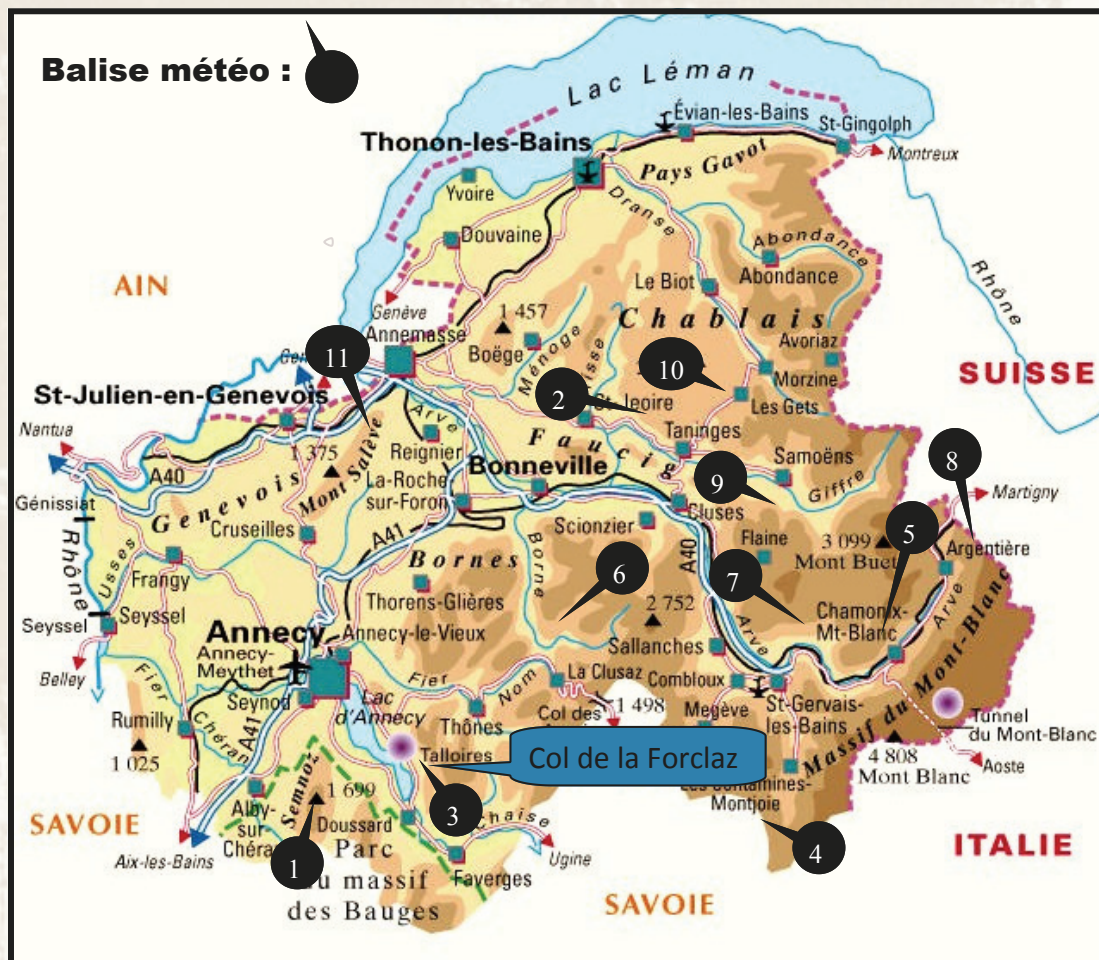
Ah... Anecy ! Les uns diront que c'est la Mecque du parapente, LE spot, là où ça vole le plus en France, un cadre de toute beauté, à l'aérogologie généreuse. Les autres, que c'est le parapente "business", une énorme machine commerciale sans âme et surpeuplée. Ce qui est certain, c'est que les sites d'Anecy ne laissent pas indifférents ; alors, même s'ils sont victimes de leur succès, le potentiel et la beauté du secteur feront oublier la bousculade du décollage. Anecy, c'est aussi une région touristique où toute la famille trouvera de quoi s'occuper pendant que vous volez.



La brise sur le lac d'Anecy expliquée par Pierre-Paul Menegoz

Balises météo :

il existe 11 balises FFVL (143,9875 Mhz) 1/Le Semnoz (1704 m d'alt.), 2/Mieussy (1670 m), 3/Montmin (1270 m), 4/Col du Joly (2003 m), 5/Brévent (2525 m), 6/Mt Lachat (2050 m), 7/Varan (1644 m), 8/Charamillon (1850 m), 9/plateau de Saix (1650 m), 10/Mt Chery (1826 m), 11/Le Salève (1270 m).



Routes classiques pour le cross

Le secteur regorge de possibilités et d'itinéraires. L'un des classiques est le tour du lac (Cf. carte ci-contre) : après avoir décollé, faites le plein sur les parois calcaires des dents de Lanfon pour un plaif de minimum 1900 m, avant de transiter au-dessus du lac pour rejoindre et se refaire sur le Roc des Bœufs en thermodynamique. De là, vous pouvez continuer votre route vers le sud à l'intérieur des Bauges ou rejoindre le Revard ou vous poser à l'atterrissage de Doussard.

Autre idée : remonter la chaîne des Aravis jusqu'à la Pointe Percée en aller-retour. Il y a beaucoup d'option au départ d'Annecy, à vous de choisir !

Atterrissage

Accès : d'Annecy, rejoindre Doussard, sur la rive sud du lac par la D 1508.

Le terrain est situé à l'entrée nord du village, dans le champ à l'ouest du gymnase de la ville. Dès que ça vole, il y a du monde en l'air.... Il n'y aura plus qu'à suivre les ailes....

A savoir : la partie ouest du terrain est réservée aux deltistes, une zone naturelle est interdite de survol à moins de 200 m/sol au bout du lac. L'atterrissage à côté de la réserve est un atterrissage de secours ou pour les stages SIV. Les navettes (payantes) s'organisent depuis l'atterrissage.

Décollage

Accès : de Doussard et son atterrissage prendre la direction de Faverges, tourner à gauche direction Montmin et le col de la Forclaz. Au col, se garer et prendre la route réglementée, qui mène au décollage en 10 mn. Seuls les écoles, deltistes, handicapés sont autorisés, via la mairie de Doussard, à emprunter cette route.

A savoir : la fréquentation du site oblige à quelques règles : sur le déco, la droite est réservée aux pilotes autonomes, à gauche aux écoles et aux biplaces. Préparez votre aile dans la partie arrière du déco. La repose au déco est strictement interdite et l'espace aérien devant le décollage doit être vite libéré. Ne pas voler par vent de sud, sud-est et nord fort.

L'aérologie est intimement liée au lac d'Annecy où la brise peut-être soutenue les après-midi d'été. Il suffit d'observer la surface du lac pour l'évaluer. C'est également grâce à cette brise de lac que l'appui dynamique sur le Roc des Bœufs est salvateur mais elle peut être forte et turbulente en basse couche.





Spécificité du site

La restriction aérienne majeure dans ce secteur est la CTR d'Annecy où le survol de la ville est interdit.

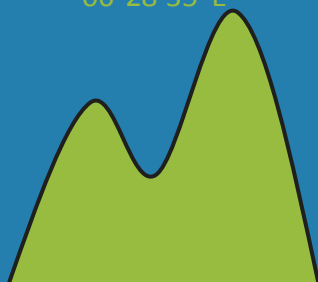
Des zones plus localisées sont interdites de vol comme au-dessus de la réserve naturelle du bout du lac, proche du camping de Doussard (interdit à moins de 200 m/sol) ; ou au-dessus de la zone habitable près de l'atterrissage de Perroix (interdit à moins de 150 m/sol).

La fréquentation saisonnière impose le respect de quelques consignes simples : zones de plage, répartition des zones au déco, approche du terrain...

Haute-Savoie (74)

Orientation du
décollage

2050 m

45°57'31"N
06°28'35"E

950 m

45°56'08"N
06°27'43"E

Situé face à la chaîne des Aravis, le Grand-Bornand est un superbe point de départ pour les cross. L'aérologie de montagne lui confère de jolis plafonds avec une vue imprenable sur les sommets environnants. La facilité d'accès au décollage, grâce aux remontées mécaniques, en fait un excellent site pour se perfectionner dans les douces conditions des vols matinaux. Outre la pratique du parapente, en venant séjourner ici, vous trouverez un parfait camp de base pour un séjour axé sur les sports de montagne.

Gestionnaire du site :

Les Ailes du Gd-Bornand

Ecoles locales :

- Airlinks

+33 (0)6 08 22 87 25

- Passagers du Vent

+33 (0)4 50 60 71 21

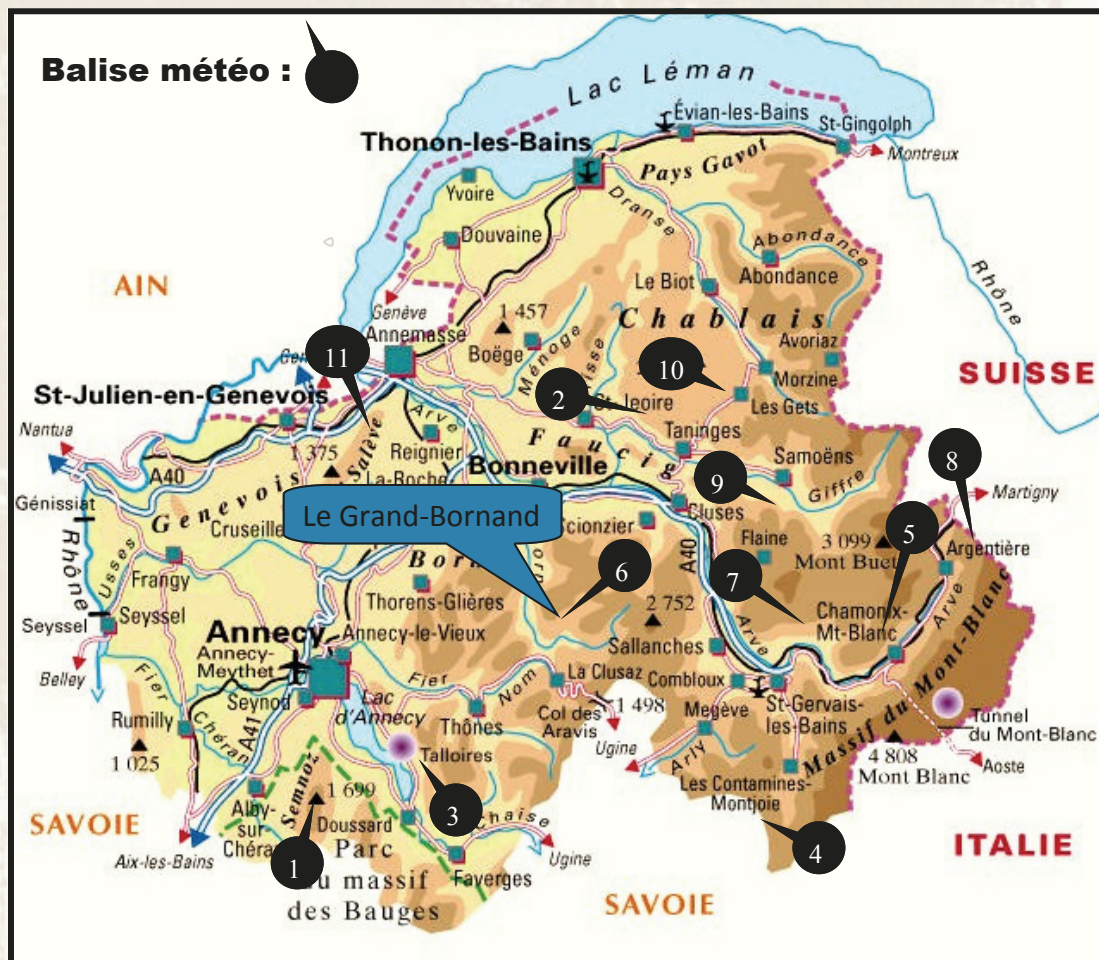
PGHM Annecy :

+33 (0)4 50 09 68 68



Balises météo :

il existe 11 balises FFVL (143,9875 Mhz) 1/Le Semnoz (1704 m d'alt.), 2/Mieussy (1670 m), 3/Montmin (1270 m), 4/Col du Joly (2003 m), 5/Brévent (2525 m), 6/Mt Lachat (2050 m), 7/Varan (1644 m), 8/Charamillon (1850 m), 9/plateau de Saix (1650 m), 10/Mt Chery (1826 m), 11/Le Salève (1270 m).



Routes classiques pour le cross

Le décollage du Mont-Lachat est un peu isolé au centre de 3 vallées. Il va donc falloir faire un plein au-dessus du décollage pour transiter et sortir du bocal. Une fois le plafond fait, plusieurs possibilités : vers l'est, rejoindre la chaîne des Aravis et descendre vers le sud pour rallier Marlen, vers le nord-est, pour aller au plateau d'Assy, voire Chamonix, avec une grande transition au-dessus de la vallée de Doux/Arve, ou vers l'ouest pour retrouver les crêtes et descendre jusqu'à La Tournette, situé à l'est d'Annecy.

Atterrissage

Accès : il existe deux terrains : l'un est à côté de la patinoire, en bord de route au centre du village (se garer en bord de route) ; l'autre se trouve entre la route et la rivière au sud-est du hameau du Bouchet, à 2,3 km à l'est du centre du Grand-Bornand. Compter environ 15 minutes pour rejoindre le parking de la télécabine.

A savoir : l'atterrissage de la patinoire est à privilégier le matin et sans vent météo, car il est dans une confluence de 3 vallées où l'aérologie peut être délicate. Celui de la vallée du Bouchet est plus sain, même l'après-midi quand les brises se sont mises en place.

Le site est particulièrement adapté en hiver pour des vols à ski ou à pied.

Décollage

Accès : du Grand-Bornand, prendre la télécabine de Rosay puis le télésiège de Lachat. Le décollage est situé au sommet, légèrement sur la droite.

A savoir : les remontées sont ouvertes en hiver et en été, de fin juin à début septembre.

Lorsqu'elles sont fermées, en intersaison, monter en voiture jusqu'au départ du télésiège du Lachat et continuer à pied par le col de Chatillon, soit 45 mn de marche.





Spécificité du site

Il n'existe pas de restrictions aériennes majeures sur le site du Grand-Bornand. Attention cependant aux câbles des remontées mécaniques mais aussi aux fortes brises de vallée les après-midi.